

# CERTIFICATE

## La société

**Gaaliche Fethi Impression et Teinture de Sahel**  
**ZI Industriel Bouhjar**  
**5015 Bouhjar - Monastir, TUNISIA**

est autorisée, selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® et le rapport  
d'essais **1990/2018**, à utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX®



## pour les articles suivants:

**Service de blanchement, de teinture (avec des colorants réactifs, dispersés, directs, acides, basiques et de cuve), de délavage et de finissage de tissus et mailles, en Coton, Acrylique, Polyester, Polyamide, mélanges entre elles et avec Élasthane.**

Les résultats des contrôles effectués selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® Annexe 4, **classe de produit I**, ont été réalisés sur les articles susnommés et démontrent qu'ils respectent les exigences de l'écologie humaine du STANDARD 100 by OEKO-TEX®, actuellement définies dans l'Annexe 4 pour les articles pour bébés.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'Annexe XVII de REACH (y compris l'utilisation de colorants azoïques, la libération du nickel, etc), ainsi qu'à l'exigence américaine concernant la teneur en plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA ; à l'exception des accessoires fabriqués à partir de verre).

Le titulaire de ce certificat, s'est engagé par une déclaration de conformité selon l'ISO 17050-1, d'utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX® uniquement sur les articles conformes à ceux initialement testés. La conformité est vérifiée par des audits.

**Le certificat 6704CIT est valable jusqu'au 31.01.2019**

V. N. de Famalicão, 28.02.2018

*Maria Antónia Lopes*  
A **Le Directeur des Laboratoires**  
**Maria Antónia Lopes**

